

ENS PARIS-SACLAY

Concours filière PSI, session 2021

Rapport des examinateurs d'anglais sur les épreuves orales

Nature de l'épreuve

L'épreuve orale d'admission en langues vivantes consiste en un résumé et un commentaire de texte journalistique (30 mn. de préparation).

Sur la nature et la variété des sujets donnés par le jury :

Le jury s'est réjoui d'entendre plusieurs candidats ou candidates de bon, voire d'excellent niveau, s'exprimer sur des sujets parfois difficiles, ou bien éloignés de leur domaine de compétence principal en sciences.

Les sujets donnés étaient tirés de la presse anglo-saxonne très récente. D'une longueur d'environ 550 mots, ils portaient sur des thèmes d'actualité et de société, présentant le plus souvent des faits, ainsi qu'une opinion exprimée par les rédacteurs. Certains textes traitaient de sujets scientifiques (transhumanisme, vaccins, intelligence artificielle, manipulations génétiques, entre autres); les thèmes classiques de civilisation étaient également bien représentés (violence et armes à feu, enseignement secondaire et universités, etc.), ainsi que les thèmes de société tels que l'environnement, le travail, les inégalités (inégalités hommes/femmes, inégalités sociales, etc), les minorités ethniques, la désinformation, la démocratie, les libertés individuelles, la société surveillée. Des événements récents ont aussi suscité l'intérêt du jury : la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid, qui a souvent servi à mettre en perspective d'autres notions (l'impact de la crise sur les habitudes de travail notamment), le devoir de mémoire, la thématique des réparations civilisationnelles, le filtrage des messages ou la censure sur les réseaux sociaux.

De manière générale, il est donc conseillé aux candidats de lire régulièrement des textes de presse récents, pour s'habituer aux formes d'expression journalistique anglo-saxonnes, et ainsi approfondir leur degré de compréhension de ce type de texte, afin d'en livrer un compte rendu le plus précis possible lors de l'entretien. Un suivi régulier des grands thèmes d'actualité est également souhaitable, pour être en mesure de contextualiser et de mettre en perspective le texte proposé, lors de la phase de commentaire à l'oral.

Sur le niveau de langue des candidats et candidates :

Le niveau d'ensemble des candidats et candidates admissibles était satisfaisant.

Les meilleurs candidats ou candidates ont su démontrer toute l'étendue de leurs compétences linguistiques en s'exprimant dans un anglais juste, riche et précis, tant sur le plan lexical que syntaxique. Un petit nombre de candidats ou de candidates était bilingue, sans être pour autant des locuteurs ou locutrices natifs ; d'autres avaient une connaissance fine du lexique thématique lié au document traité, démontrant la qualité et la précision du travail des préparateurs : autant de points positifs appréciés et valorisés par le jury.

Il est regrettable cependant que certains candidats ou candidates s'exprimant dans un anglais assez fluide aient commis des erreurs grossières de construction verbale, pourtant faciles à éviter (*present perfect*, passif, etc), ou encore des erreurs de syntaxe (interrogatives indirectes par exemple), de conjugaison (-s de 3ème personne au singulier). Il va de soi que le jury est intransigeant sur ce genre d'erreurs. Sans attendre une langue absolument parfaite, le jury souhaite que les candidats s'expriment dans une langue correcte et convenable, sans abuser, au passage, de formules toutes faites, apprises par cœur, qui nuisent parfois au naturel de l'expression, et confèrent à l'exposé un sentiment d'artificialité.

Sur la préparation des candidats et candidates au format de l'épreuve :

Les candidats ou candidates ont su dans l'ensemble respecter le format général de l'épreuve, qui comprend une introduction présentant la problématique soulevée par le document proposé, un résumé précis et détaillé, (si possible non linéaire) et un commentaire personnel. Ils étaient bien préparés à cet exercice, même si, dans la majorité des cas, le résumé du document était malheureusement assez linéaire. Le jury rappelle qu'il attend un résumé approfondi et structuré, permettant d'insister sur les points saillants du texte à analyser, et qu'il valorise les candidats ou candidates qui se plient à cette contrainte formelle. Il convient ici de souligner le fait que les 30 minutes de préparation doivent permettre une lecture attentive et synthétique du texte proposé.

Les candidats ou candidates ayant brillé dans l'exercice du commentaire ont démontré de grandes capacités à mettre le sujet donné en perspective, à problématiser et à argumenter de manière précise. La justesse de leurs arguments et de leurs exemples a parfois donné lieu à des présentations d'une remarquable pertinence. De telles compétences, lorsqu'elles étaient assorties d'une grande maîtrise linguistique, ont permis l'obtention de notes très élevées, le jury ayant pour politique d'utiliser toute la palette des notes possibles, en fonction de la qualité de la prestation des candidats.

Sur la phonologie et la communication :

En matière de phonologie, rares sont ceux ou celles qui n'ont fait aucun effort pour corriger leurs défauts de prononciation. A quelques exception près, donc, les candidats ou candidates se sont exprimés avec un accent qui, bien que souvent marqué par la langue maternelle, était convenable. Que certains termes courants soient écorchés, en revanche, n'est pas acceptable (« government », « country », « study », et bien d'autres encore). Il va de soi que l'accentuation et la prononciation sont des critères fondamentaux dans l'appréciation des présentations des candidats et candidates. Dans ce domaine comme ailleurs, donc, le jury ne peut qu'encourager les futurs postulants à faire preuve de la plus grande rigueur.

Sur le plan de la communication, les écarts sont colossaux, certains candidats rencontrant bien des difficultés à soutenir le regard de leur interlocuteur. Il faut rappeler que, puisqu'il s'agit d'une épreuve orale, il est non seulement déconseillé aux candidats ou aux candidates de rédiger intégralement leurs notes, mais qu'il est aussi proscrit de les lire durant l'épreuve ! Les meilleurs candidats ont su employer leurs notes à bon escient, comme support d'une présentation orale efficace, assez spontanée, et non comme échappatoire.